

Développement continu de l'AI

L'accent est juste, mais les moyens nécessaires manquent

Les commissions parlementaires compétentes traitent actuellement du message sur le « développement continu de l'AI », qui prévoit une révision de la législation sur l'AI. La COAI a pu, lors des auditions parlementaires à ce sujet, exposer quelques points importants du point de vue des organes d'exécution. Nous les résumons ici.

Le projet sur le développement continu de l'AI se concentre sur les bons groupes cibles, les jeunes et les jeunes adultes ainsi que les personnes atteintes dans leur santé psychique (cf. encadré).

Pour réussir la réadaptation d'une personne, il faut une grande confiance, un grand engagement et beaucoup de temps. Les offices AI font un usage intensif des moyens d'intégration professionnelle créés en 2008 et affichent de bons résultats.

Pour continuer à obtenir de bons résultats, il faut des moyens supplémentaires

Cependant, la forte augmentation des demandes AI (30% depuis 2012) et les nouvelles tâches découlant de la 5e et de la 6e révision de l'AI exigent des moyens et du personnel. Ce point important n'est pas mentionné dans le message sur le développement continu de l'AI.

Les moyens dont disposent les offices AI pour l'exécution des mesures de réadaptation sont plafonnés depuis 2013. La Conférence des offices AI a élaboré un modèle des coûts administratifs afin de continuer à répondre à l'augmentation des annonces. Celui-ci permettrait aux offices AI d'adapter leurs coûts au travail supplémentaire lié au traitement des cas.

Des modèles semblables ont déjà été établis pour la plupart des autres assurances sociales. La Conférence des offices AI a bon espoir que les discussions sur ce modèle seront approfondies. Ce n'est que de cette façon et que s'ils disposent des moyens adéquats que les offices AI pourront continuer à réaliser avec succès les tâches de réadaptation.

Le succès de la réadaptation

Le nombre des rentiers AI baisse dans l'ensemble de la Suisse depuis plus de 10 ans. L'investissement dans la réadaptation professionnelle est intéressant du point de vue social, financier et sanitaire.

Le nombre des nouveaux rentiers a pu être divisé par deux depuis 2003 et il est stable depuis quelques années. Cependant, il continue à augmenter pour deux groupes:

Les jeunes et les jeunes adultes: Il vaut la peine d'investir de bonne heure dans ces groupes, afin qu'ils puissent prendre pied dans le monde du travail.

Les personnes atteintes d'une maladie psychique: Elles constituent, avec 40%, la plus grande part de tous les nouveaux rentiers AI. Pour elles également, le passage dans la vie professionnelle est souvent difficile. Les offices AI peuvent ici s'entremettre de bonne heure dans le processus, par exemple par une intervention précoce lorsque la personne est encore en emploi.